

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Grand Besançon Métropole **Enquête publique préalable au permis d'aménager relatif à la** **rénovation et l'extension de la base de loisirs d'Osselle**

Par arrêté URB.22.08.A5, la Présidente de Grand Besançon Métropole a décidé l'ouverture d'une enquête publique relative au permis d'aménager relatif à la rénovation et l'extension de la base de loisirs d'Osselle.

Cette enquête publique est organisée pour une durée de 35 jours consécutifs,

du mercredi 7 décembre 2022 au mercredi 11 janvier 2023 inclus

Le projet d'aménagement de la base nautique est soumis à étude d'impact au titre de l'article R122-2 du code de l'environnement, rubrique 39b.

Le Président du Tribunal administratif de Besançon a désigné M. LEON BILLEREY en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique sur support papier, ainsi que le registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public :

- En Mairie d'Osselle 31 Grande Rue 25 320 Osselle-Routelle, ouverte au public du lundi au vendredi de 9h30 à 12h, les lundis et mercredis de 16h30 à 18h30
- A Grand Besançon Métropole – Centre Administratif - Service ADS – Entrée B – 3eme étage - 2 rue Mégevand – 25000 Besançon – Aux jours et heures habituels d'ouverture au public de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune d'Osselle <https://www.osselle-routelle.fr> et de Grand Besançon Métropole à l'adresse <https://www.grandbesancon.fr>

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :

- **le mercredi 7 décembre 2022 de 9h à 12h au Centre Administratif de Besançon – 2 rue Mégevand - Service ADS – 3eme étage – Entrée B**
- **le jeudi 8 décembre 2022 de 14h à 17h en Mairie d'Osselle**
- **le samedi 17 décembre 2022 de 9h à 12h en Mairie d'Osselle**
- **le mardi 20 décembre 2022 de 14h30 à 17h30 au Centre Administratif de Besançon – 2 rue Mégevand - Service ADS – 3eme étage – Entrée B**
- **le vendredi 6 janvier 2023 de 14h à 17h30 au Centre Administratif de Besançon – 2 rue Mégevand - Service ADS – 3eme étage – Entrée B**
- **le mercredi 11 janvier 2023 de 15h30 à 18h30 en Mairie d'Osselle**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier, consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête en Mairie d'Osselle, au Grand Besançon Métropole, ou adresser toute correspondance par écrit au nom du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Grand Besançon Métropole – Service ADS
Monsieur le commissaire-enquêteur - Permis d'Aménager de la base de loisirs d'OSSELLE
2 rue Mégevand 25 034 BESANCON cedex

Les éléments du dossier d'enquête pourront être consultés en ligne, à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4323>

Des observations et propositions pourront être déposées en ligne pendant toute la durée de l'enquête à cette même adresse, onglet « Déposer une observation », ou envoyées directement à l'adresse suivante : enquete-publique-4323@registre-dematerialise.fr

Les observations et propositions déposées en ligne et envoyées par courriel seront annexées aux registres d'enquête publique disponibles et consultables en ligne.

Toute information relative au projet peut être demandée à Mme CAROLE JEANNIN, Service Tourisme de Grand Besançon Métropole : carole.jeannin@grandbesancon.fr

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie d'Osselle, à Grand Besançon Métropole – Service ADS, en Préfecture, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, sur le site internet dédié à l'enquête publique et sur le site internet du Grand Besançon pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique, le Maire de la commune d'Osselle-Routelle est l'autorité compétente pour délivrer le permis d'aménager, éventuellement modifié par le Maître d'ouvrage pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur.

La Présidente,
Anne VIGNOT
Maire de Besançon